

Schéma de production ovin et croisement double étage dans le Lot

J. P. VAUR (1), H. ISSALY (2), G. CAZALOT (3), G. PERRET (3), J. BOUIX (4)

(1) *Chambre Agriculture du Lot*

(2) *UPRA Causses du Lot*

(3) *Institut de l'Élevage Toulouse*

(4) *INRA SAGA Toulouse*

RÉSUMÉ – Le département du Lot est pour 60 % de sa surface composé de terres pauvres appelées “causses”, où le parcours est dominant. La race Causses du Lot est adaptée à ce milieu et son aptitude au désaisonnement permet un étalement de la production sur l'année. Malheureusement ses caractéristiques bouchères sont insuffisantes par rapport aux attentes du marché alors que les producteurs souhaitent développer une démarcation label rouge mettant en valeur le territoire et ses conditions naturelles.

Pour répondre à ces attentes, l'option croisement double étage a été proposée après une série d'évaluations et de comparaisons favorables. La race Ile-de-France a été choisie pour produire les femelles F1. Comparée à la brebis Causses du Lot pure, la femelle F1 est plus prolifique (+ 10 points) et sa fertilité comparable. Pour une production d'agneaux F2 l'objectif est atteint : il n'y a plus d'agneaux de conformation “O” avec un bélier Berrichon du Cher, ni même d'agneaux R- avec des béliers de race Texel.

Dans le schéma de production, chaque éleveur se spécialise dans un métier : il est sélectionneur, en race Causses du Lot, ou producteur de femelles F1 ou utilisateur de ces F1 en croisement terminal en adéquation avec son système d'exploitation. Un tel schéma ne peut se développer qu'au travers d'une large coordination et d'une forte implication des acteurs de la filière.

Tous les choix reposent sur des suivis expérimentaux en élevage et leur validation par un réseau de résultats technico-économiques des différents systèmes d'élevages concernés.

Sheep production scheme and double crossing in Lot region

J. P. VAUR (1), H. ISSALY (2), G. CAZALOT (3), G. PERRET (3), J. BOUIX (4)

(1) *Chambre Agriculture du Lot*

SUMMARY – 60 % of Lot area region is represented by poor lands named “cousse” where extensive management is frequent.

Causses du Lot breed is well adapted at this environment and its out-of season reproductive ability allows lamb production over a long proportion of the year. Unfortunately the market needs better carcass traits and the breeders want to develop a “red label” type according to the natural conditions of the region.

To give an answer, some trials were carried out and the double crossing has been chosen. Ile de France rams are used to produce F1 hybrid ewes. Compared to pure Causses du Lot, F1 is more prolific (+ 10 points) with same fertility. With Berrichon du Cher terminal sire breed any lambs F2 are graded in class « O » (EUROP classification system), with Texel any lambs in class “R-”.

In the production scheme, each producer is specialized as breeder of pure Causses du Lot breed, as producer of F1 ewes or terminal crossbred lambs according to his production system. Such a scheme is successful if all actors, from production to market, are linked.

All the choices are done after experiments on farm and the exam of the results of technical and economical network on the different production systems.

LE CONTEXTE DE PRODUCTION

Le département du Lot, sur la bordure Ouest du Massif Central, est constitué pour l'essentiel de Causses (60 %), qui sont des sols de texture limono-argileuse, de profondeur faible (0 à 30 cm), reposant directement sur la roche mère calcaire.

La pluviométrie annuelle très irrégulière se situe en moyenne à 867 mm. Dans l'année, elle est très mal répartie avec une sécheresse estivale marquée et des risques certains au printemps et en automne (ITOVIC et al — 1991)

La production ovine concerne 1614 éleveurs détenant 270 000 brebis. Elle s'est fortement restructurée ces dernières années. Les élevages détenant plus de 350 brebis représentent 11 % du total (contre 6 % en Midi-Pyrénées). Ils détiennent 34 % des brebis. Ceux de moins de 100 brebis (47 %) ne détiennent plus que 14 % du cheptel (source PCO 95).

La production ovine est le fait d'une majorité de troupeaux spécialisés. Sur 510 élevages suivis en appui technique, 72 % sont spécialisés ovins, 13 % seulement sont des élevages mixtes ovins-bovins (OPTISUD 94).

LES SYSTÈMES DE « PRODUCTION »

Le Causse, au centre du département, sur les sols très légers, est constitué par des parcours de pelouses sèches, plus ou moins envahies par des petits ligneux (buis, prunellier, ...). Si le sol est bien fissuré, le chêne blanc recouvre le territoire, constituant alors des parcours boisés. Là où les sols sont plus profonds, la culture est possible avec des moyens d'intervention lourds (charrue à disques, cassage de pierre). Les exploitations de type familial (un ou deux ménages), ont des structures importantes, de l'ordre de 200 à 400 ha, dont 50 à 100 ha de SAU consacrés à la production des céréales du troupeau et à la production fourragère. Elle est à base de prairies temporaires graminées-légumineuses, dont la durée de vie, du fait de la sécheresse, est de l'ordre de 2 à 5 ans. Ces surfaces sont utilisées pour la production de stocks et la pâture, avec priorité aux animaux en lutte et à forts besoins (fin de gestation, allaitement). Le parcours, de la fin du printemps à l'entrée de l'hiver, est destiné pour l'essentiel à des animaux à faibles besoins (entretien et début de gestation), conduits le plus souvent en plein air intégral. La sécurité du système fourrager est assurée par les stocks (foin et ensilage).

Les troupeaux spécialisés de 300 à 600 brebis, essentiellement de race Causses du Lot, sont conduits en deux ou trois périodes de mise bas, avec parfois une accélération modérée du rythme d'agnelage. La production visée est celle d'un agneau lourd de bergerie de 16 à 18,5 kg de carcasse ; l'agneau léger reste dans la plupart des cas, une production d'opportunité.

En bordure de cette zone, on trouve une région de "Causses", et de "Limargue" où la profondeur exploitable atteint 30 à 60 cm. La surface en culture est plus importante, limitant le parcours généralement boisé aux situations de fortes pentes. Les structures sont en moyenne de l'ordre de 40 à 80 ha de SAU avec, en plus, des surfaces de parcours variables.

Le système fourrager est à base de prairies temporaires et naturelles avec comme sécurité des stocks d'ensilage, d'en-

rubannage et de foins. L'utilisation du parcours est accessoire.

Les troupeaux moyens autour de 300 brebis sont plus fréquents. Même si la race Causses du Lot reste dominante, il y a d'autres types génétiques. Ces troupeaux sont conduits en agnelage en deux ou trois périodes avec accélération partielle qui tend à disparaître avec l'augmentation du cheptel. Comme sur le Causse, la recherche de productivité passe par une augmentation de la taille des troupeaux et par une prolificité équilibrée (doubles sans multiples). C'est plutôt dans cette zone que s'implantent les troupeaux de femelles F1.

Sur la bordure Est du département, en contrefort du Massif Central, on trouve une zone plus fertile mais où l'orientation bovine est plus marquée.

LA COMMERCIALISATION

Le Lot est un bassin de production largement excédentaire par rapport à sa consommation. 60 % de la production est commercialisée sur la région parisienne, 16,5 % sur le grand Sud-Ouest et 8 % seulement dans le département. 91 % de la clientèle étant constituée par les grandes et moyennes surfaces (GMS), cela explique que la production lotoise est directement en concurrence avec les viandes des autres grandes régions ovines et l'importation.

Pour répondre à cette concurrence, la Profession ovine lotoise a développé une politique de qualité par le label rouge, Agneau Fermier du Quercy, qui a concerné 58 784 agneaux prélabellisés pour 39 159 vendus en label, soit, 45 % des agneaux lourds commercialisés par les groupements en 1995.

A l'origine, cette démarcation visait à différencier la production lotoise dans un département par ailleurs grande région d'abattage, d'agneaux de provenances diverses. Mais la démarcation ne permet pas de s'affranchir des tendances d'un marché dominé par d'autres zones de production. Elles déterminent le type de produit : carcasses de 17 kg, conformation R ou U correspondant à celle des animaux provenant de Grande-Bretagne et des régions ovines du Centre et du Nord de la France. La race Causses du Lot produisant un agneau plus lourd de type O ou R-, il était nécessaire de trouver une réponse aux attentes de la filière, pour assurer aux éleveurs une plus-value commerciale et un fort développement des ventes dans le circuit "Label Rouge".

LE MATÉRIEL GÉNÉTIQUE

* La race Causses du Lot

C'est la race locale, parfaitement adaptée à son milieu. Elle est réputée bonne marcheuse et résistante à la sécheresse, ce qui en fait un animal qui valorise aisément les parcours. Elle présente une aptitude spécifique de défense vis-à-vis de la piropalose qui sévit dans sa zone d'élevage. De l'examen de ses performances de production (tableau 1) on retiendra un niveau de prolificité intéressant variant de 139 % à 161 % selon le mois de mise bas, un bon GMQ 10-30 jours, mais surtout une aptitude de désaisonnement naturel très marquée, fortement exploitée (53 % des agnelages d'août à novembre).

Tableau 1
Performances des races

	Causses du Lot	Ile de France
Prolificité des brebis adultes (1)	153%	166%
Valeur laitière (GMQ 10-30 j) :		
- Mâle simple	272 g	298 g
- Mâle double	221 g	246 g
% d'agnelages d'août à novembre (1)	52,8 %	56,4 %

(1) Sur oestrus naturel

Le programme d'amélioration en race pure vise à accroître la valeur laitière et la prolificité par un programme de testage des béliers en ferme (15 mâles par an ; 1 512 I.A.), et une politique d'accouplements raisonnés pour produire des jeunes béliers (203 en 1995) contrôlés et diffusés à partir d'un centre d'élevage.

Sur le plan des aptitudes bouchères, avec 70 % des carcasses d'agneaux de race pure classés en "O" (grille EUROP), la race ne correspond plus aux exigences de la filière ovine lotoise. L'amélioration de la conformation a trouvé une première réponse par une pratique du croisement "industriel", mais il y a encore entre 35 et 45 % d'agneaux qui sont de classe R- et O. (tableau 3).

*** Le schéma de croisement double étage**

Au cours des dix années passées la conduite a évolué : en 1985, 16,5 % des femelles contrôlées agnelaient deux fois par an, contre 8,3 % en 1994 par une régression du système de 3 agnelages en 2 ans. Simultanément, les éleveurs sou-

haitaient maintenir leur niveau de productivité et la filière demandait des agneaux d'un niveau de conformation R avec une bonne répartition de la production sur l'année. Pour répondre dans les meilleurs délais, l'hypothèse d'un schéma de production fondé sur le croisement double étage a été formulée dès 1989.

Le choix de la race Ile-de-France (OIF) pour produire les femelles dite « F1-46 » (béliers Ile de France x brebis Causses du Lot) a été fait en raison de ses aptitudes complémentaires (conformation, croissance, prolificité) et ses caractéristiques de désaisonnement comparables à celles de la race Causses du Lot (tableau 1). Pour le croisement terminal une troisième race a été retenue, il s'agit de la race Berrichon du Cher (BCF) utilisée jusque là comme bélier de croisement industriel.

La spécificité régionale de ce schéma provient de la situation génétique existante et des choix faits par les groupements du département pour répondre aux exigences des débouchés visés.

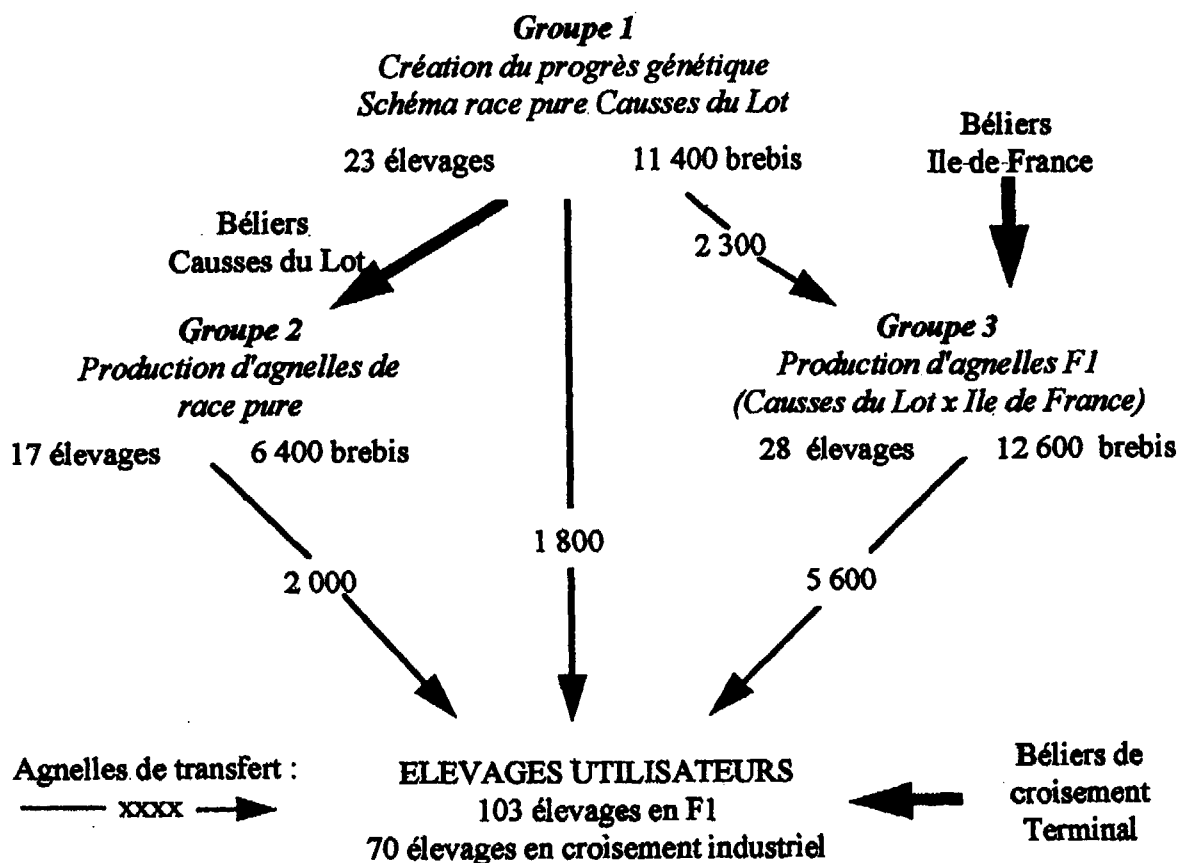
Tableau 2
Performances comparées race pure/F1

Cohortes :	Nombre de femelles		Fertilité (1ère mise bas)		Prolificité		Fécondité	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991	1990	1991
Race pure Causses du Lot	506	495	82,3	90,1	140,3	154,2	116,2	139
F1 (OIF x CdL)	261	208	89,7	94,7	148,5	148,2	133,3	140,4

Tableau 3
Caractéristiques des carcasses d'agneaux.

Caractéristiques des carcasses	Premiers essais			Choix d'un bélier terminal					
	CdL pur	F1 Père OIF	F2 Père BCF	F2 Père Texel		F2 Père Charollais		F2 Père B.C.F	
Conformation				Mâle	Fem.	Mâle	Fem.	Mâle	Fem.
U	0%	1	25	60	22	12	6	30	12
R	3	49	60	40	75	77	58	65	68
R-	20	39	15	3	11	31	5	5	20
O	77	11	0				5		
Agneaux contrôlés	1176	494	989	61	43	77	87	54	75
Poids (kg)				18,2	15,6	18,4	15,7	18,2	15,6
Age (j)				100	99	120	112	101	98

Schéma.



PRINCIPAUX RÉSULTATS EXPÉRIMENTAUX

Six élevages ont réalisé les premières comparaisons Causses du Lot/F1 (Tableau 2). Les primipares F1 (1990) ont une fécondité supérieure de + 17 points. L'égalité des résultats de la cohorte 1991 peuvent s'expliquer par un âge de mise en lutte plus précoce des F1 dans trois élevages.

A la deuxième mise bas de la cohorte "1990", la prolificité est passée à + 10 points pour un agnelage d'automne 1992 et + 11 points au printemps 1993 en faveur des femelles F1. A partir des femelles F1 "1990", on a pu obtenir la grille de répartition du classement comparé des trois génotypes d'agneaux.

En croisement terminal (F2) les agneaux de type "O" ont disparu ; 3/4 sont classés "R" et 25 % "U". Un essai plus récent (Ch. Agr. Du Lot 1996) réalisé dans le même élevage a permis de comparer simultanément deux nouvelles races de croisement terminal — Texel et Charollais — par rapport à la race Berrichon du Cher. Les béliers de races Berrichon et Texel sont des béliers fils d'Améliérateurs Boucherie (AMBO). Pour chacun des sexes les poids d'abattage sont similaires dans les trois races, mais il est d'environ — 2,5 kg en défaveur des femelles. Les âges d'abattages sont supérieurs de 10 à 20 j en race Charollaise. Le bélier Texel apporte la meilleure conformation avec la plus forte proportion d'agneaux U, particulièrement pour les mâles. La race Berrichon du Cher est intermédiaire. Le cumul des agneaux mâles U et R ne montre pas d'écart significatif entre les trois races. Globalement la race Charollaise est en retrait par des conformations moins bonnes chez les femelles. Par ailleurs la note de gras nous a montré que l'on aurait pu alourdir un peu les carcasses mâles de pères Texel et

Charollais (entre 10 et 30 % de classe 2) alors que le pourcentage de femelles ≥ 3 + se situe entre 15 et 20 pour chacune des races.

L'ORGANISATION DU SCHÉMA DE PRODUCTION EN 1995

A l'appui des références zootechniques acquises, un schéma de production a été mis en place. Il vise à spécialiser des élevages dans une fonction de sélection, de production d'agnelles pures et de F1 (schéma). C'est le schéma double étage à côté duquel certains élevages continuent à réaliser du croisement industriel.

Une nécessaire structuration a été mise en place :

- l'UPRA : réalise le programme d'amélioration en race pure en relation avec la Chambre d'Agriculture, ainsi que la production d'agnelles F1 et les achats de béliers Ile-de-France,
- Quercy Ovin Repro. : Il s'agit d'un groupement de producteurs de reproducteurs qui a été constitué pour agréer, trier et commercialiser les agnelles des différents producteurs. Dans le cadre de cet organisme, une commission commerciale (constituée de représentants des vendeurs mais aussi des acheteurs) établit une grille de prix de vente des agnelles pour aboutir aux meilleurs équilibres financiers entre les éleveurs,
- les groupements CAPEL et GEOC orientent et collectent les achats. Les achats de béliers "terminaux" sont coordonnés avec FEDATEST (Union d'UPRA de races rustiques et de groupements de producteurs) qui contractualise

la production de béliers avec les UPRA des races bouchères.

LE SUIVI DE SCHÉMA DE PRODUCTION

Ce schéma repose sur une organisation et sur la répartition négociée entre les différents niveaux, de la plus-value commerciale dégagée par le produit final. Pour suivre et orienter son évolution, le Département du Lot a mis en place deux dispositifs :

– une banque de données départementale centralisant les résultats "carcasse" observés à l'abattage des animaux de tous les éleveurs adhérents au label ; et les résultats technico-économiques de 316 producteurs suivis dans le cadre

de l'Appui Technique. Ceci permet de suivre en continu l'évolution :

- des caractéristiques des produits abattus (poids, conformation, état de gras) par producteur, et par type génétique,
- des marges brutes et la comparaison des résultats des éleveurs des différents groupes.

– un réseau de fermes de références pour :

- suivre les résultats économiques des différents systèmes d'exploitation concernés par le dispositif,
- tester et mesurer en ferme des techniques d'optimisation du schéma : durée d'engraissement des agneaux F2, choix du bélier terminal. (Rouge de l'Ouest, Texel...)

RÉFÉRENCES

ITOVIC, ITCF, CHAMBRE D'AGRICULTURE, 1991, Colloque Le Causse et l'Agneau : notre avenir, Souillac, 21 septembre 1991.

Institut de l'Élevage, ALGO, INRA, 1996, Bilan du Contrôle des performances ovins allaitants 1994-1995, CR n° 2439, 104 p.

GIE Promotion Elevage Midi-Pyrénées, 1995, Optisud ovins viande, Banque de données régionales, résultats 1990-1994, 28 p.

Chambre d'Agriculture du Lot, 1996 : " Essai de croisement terminal " " Alourdir les carcasses d'agneaux de sexe femelle "